

Le poste en bref

Le·la chef·fe de projets solaires coordonne toutes les étapes de développement d'un projet photovoltaïque, de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise en service. Il·elle veille à la conformité technique, réglementaire et financière, tout en assurant la concertation avec les acteurs du territoire pour garantir l'acceptation du projet.

La check-list des missions

- ✓ Identifier des sites potentiels pour l'installation de centrales solaires (toitures, friches, terrains agricoles...).
- ✓ Mener les études de faisabilité (technique, environnementale, économique, juridique).
- ✓ Animer la concertation locale avec les collectivités, riverains et partenaires du territoire.

Les avantages

- Secteur en forte croissance
- Contribuer concrètement à la transition écologique et au développement durable.
- Collaboration avec des acteurs variés : collectivités, monde agricole, ingénieurs, juristes, propriétaires fonciers.
- Approche concrète et technique

**Les difficultés**

- Complexité réglementaire
- Temps long des projets, un projet s'étale sur de nombreuses années
- Risque de non-aboutissement des projets

Les conditions de travail**• Où l'exercer ?**

Le métier s'exerce au sein de producteurs d'énergie renouvelable, bureaux d'études, collectivités territoriales ou entreprises spécialisées dans le photovoltaïque.

• Et niveau salaire ?

En début de carrière, le salaire peut varier entre 32 et 40K, avec des évolutions possibles au-delà de 50K selon l'expérience et la structure.

• Le télétravail dans tout ça ?

Possible partiellement, mais le poste implique des déplacements réguliers sur le terrain pour suivre les chantiers et rencontrer les parties prenantes.

**Accéder à ce métier**

On y accède grâce à un Master ou diplôme d'ingénieur en énergie, environnement, génie électrique ou urbanisme. Une spécialisation en énergies renouvelables ou gestion de projet est souvent requise.

Compétences et qualités attendues

- Connaissances techniques en photovoltaïque, urbanisme et réglementation environnementale
- Compétences en gestion de projet, coordination et négociation avec les acteurs locaux
- Organisation, rigueur et sens de l'anticipation
- Bon relationnel pour collaborer avec des interlocuteurs variés (collectivités, propriétaires, partenaires techniques)

La parole à un·e pro !



VERNADAT Louis

Chef de projet solaires chez EDP

LEDP Renewables (filiale du groupe énergétique portugais EDP – Energias de Portugal) est l'un des leaders mondiaux des énergies renouvelables, notamment dans l'éolien et de plus en plus dans le solaire photovoltaïque.

Mon métier, c'est un peu **celui d'un généraliste**. Je touche à beaucoup de domaines sans être expert dans un seul en particulier. Je n'ai pas, par exemple, une spécialisation poussée en écologie ou en droit, mais j'ai des bases solides dans chacun de ces champs. Je connais un peu les enjeux liés au foncier, quelques notions de droit de l'environnement ou d'urbanisme... et surtout, je sais à qui m'adresser. Mon rôle, **c'est de trouver la bonne information**, de poser les bonnes questions aux bons interlocuteurs, et de faire circuler cette information au bon moment.

Pendant les six années que peut durer un projet, je suis **la personne centrale** qui assure la coordination. L'objectif final, c'est d'obtenir toutes les autorisations nécessaires, notamment le permis de construire, après avoir mené des études environnementales et produit une étude d'impact – des documents très complets, souvent longs de 300 à 500 pages.

Ce que j'aime dans ce métier, c'est justement **cette diversité** : on est en contact avec des profils très variés – des naturalistes, des juristes, des ingénieurs, mais aussi des représentants de l'administration, des mairies, des intercommunalités... C'est un métier profondément relationnel et vivant.

Quelle est ta formation / ton parcours ?

Après un **bac scientifique** en 2017, je me suis orientée vers une **licence de biologie**, avec une spécialisation en écologie et environnement. C'est pendant un stage à la DDT que j'ai commencé à m'intéresser **aux projets d'aménagement du territoire** : on ne parle pas trop des gens qui encadre les projets environnementaux, qui vont légiférer, en tout cas qui appliquent les lois dans l'environnement. Donc c'est ça qui m'a un peu dirigé ensuite pour mon master. J'ai fait un master, donc biologie, écologie, évolution, le master 1 c'était très scientifique, donc c'était un peu difficile mais mon master 2 s'est très bien passé. J'ai fait le parcours aménagement du territoire et des télédétections. On a pu voir des règles de l'urbanisme, du droit de l'environnement et beaucoup de cartographie.

Pour mon stage de fin d'études, j'ai choisi EDPR parce que les énergies renouvelables, c'est un domaine qui regroupe tout ce qui m'intéresse : il y a une vraie dimension d'aménagement du territoire, des études environnementales poussées, et aussi beaucoup de cartographie. Autant de domaines que j'avais envie de continuer à explorer. Un poste s'est libéré et j'y suis resté après mon stage.



louis.vernadat@edp.com